

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 657

Artikel: La XVII^{me} Journée des femmes vaudoises

Autor: Bonard, S.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 188, route de Chêne Compte de Chèques postaux I. 943	 Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS <table><tr><td>SUISSE 1 an</td><td>Fr. 6.-</td></tr><tr><td>6 mois</td><td>3.50</td></tr><tr><td>ETRANGER</td><td>8.-</td></tr><tr><td>Le numéro</td><td>0.25</td></tr></table> Les abonnements partent de n'importe quelle date ANNONCES 11 cent, le mm. Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées	SUISSE 1 an	Fr. 6.-	6 mois	3.50	ETRANGER	8.-	Le numéro	0.25
SUISSE 1 an	Fr. 6.-									
6 mois	3.50									
ETRANGER	8.-									
Le numéro	0.25									

Les hommes ont tendance à croire que toutes les corvées du ménage s'exécutent d'elles-mêmes, par un effet de la montée et de la descente du jour, et qu'ils sont seuls à connaître l'affairement. Ils donnent un petit coup de chapeau de temps en temps à „l'humble vie aux travaux ennuyeux et faciles“ et ils n'y pensent plus.

Jules ROMAINS
(Les Hommes de bonne volonté).

AVIS IMPORTANT

Au moment où ces lignes paraîtront, les remboursements pour les abonnements échus au 31 décembre dernier, et non encore payés, auront été mis à la poste: et nous ne pouvons qu'insister auprès de tous nos amis pour qu'ils leur fassent bon accueil. Car ce moment-là du renouvellement de nos abonnements est toujours inquiétant pour notre journal, et si toutes celles qui, trop souvent, le laissent tomber froidement et sans un mot d'explication, réalisaient combien nous est nécessaire l'aide pourtant minime (50 centimes par mois!) qu'elles nous apportent, nos soucis seraient certainement diminués de beaucoup.

Certes, nous voyons chaque année, et de plus en plus, se dessiner un courant très encourageant qui nous amène de nouveaux abonnés: mais que les anciens se disent qu'eux aussi nous sont également indispensables et que c'est la continuité de leurs efforts qui permet d'assurer l'existence de notre journal. Merci donc bien chaleureusement à tous ceux qui auront à cœur d'éviter que nous revenions la carte de remboursement avec la désolante et sèche mention: REFUSÉ!!

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

A propos de travail à domicile

Notre journal a été heureux d'annoncer (voir notre N° du 4 décembre dernier) que le Conseil Fédéral venait de prendre un arrêté fixant enfin un salaire minimum dans l'industrie à domicile du tricotage à la main, le taux de ce salaire de 40 centimes l'heure ayant d'ailleurs soulevé de nombreux commentaires d'étonnement parmi celles de nos lectrices peu au courant des prix de famine trop souvent payés en ces domaines!

Mais, en même temps, nous avions indiqué que des craintes s'étaient fait jour parmi certaines organisations féminines fournissant du tricotage à domicile, et qui nous annonçaient déjà tragiquement que le nouvel arrêté du Conseil Fédéral allait tuer le tricotage à la main au profit du tricotage à la machine, et que cela serait les ouvrières âgées et incapables d'une autre besogne qui en pâtiraient... Nous avons même eu le regret d'enregistrer les échos de ces plaintes de la part de certaines Associations féminines que nous aurions cru capables d'une vue plus haute et d'une meilleure compréhension des nécessités du progrès social. Nombre d'entre elles auront depuis lors été rassurées par l'application du nouveau tarif aux commandes de chaussettes militaires, dont, avec un pessimisme que rien ne justifiait, elles prévoyaient déjà la suppression; mais sans doute des craintes subsistent-elles encore puisque l'Union du Travail à domicile lance un appel au public féminin pour lui demander de ne pas renoncer à ses achats de tricotage à la main, malgré le prix maintenant forcément plus élevé de ceux-ci, en songeant à la misère qu'imposait jusqu'en décembre encore les conditions de ce travail pour tant d'ouvrières...

Nous nous joignons bien volontiers à cet appel, qui fait suite à ce que nous avons déjà écrit si souvent sur ce sujet. Mais d'après les expériences que nous avons pu faire de près, depuis trois mois que l'arrêté fédéral est en vigueur, le grand public n'a pas manifesté de surprise, saisissant parfaitement que, puisque tout renchérit, il est évident que le tricotage à la main doit participer lui aussi à cette vague ascendante; et là, où selon nous, l'accent doit surtout être mis sur une meilleure préparation sociale et économique, de plus en plus indispensable de nos jours à tant de femmes.

E. G.

La XVII^{ème} Journée des Femmes vaudoises

Si les paysannes étaient un peu moins nombreuses que d'habitude le 17 février, à la Salle des XXII cantons, l'auditoire était cependant très fourni et a pris un plaisir évident aux divers exposés. Des Genevoises, du Centre de Liaison des Sociétés féminines, avaient bien voulu se joindre aux Vaudoises de tout le canton.

Tout d'abord, M. A. Vodoz, président du gouvernement, a remercié les femmes pour leur travail, leur savoir-faire ménager, lequel est un soutien de l'économie de guerre. Après la guerre, le rôle et l'influence de la femme iront en grandissant: à cette promotion correspond une meilleure préparation des femmes aux tâches qui les attendent, une meilleure connaissance des problèmes à étudier. Le but des autorités, en préparant des plans pour l'après-guerre, est d'arriver à la fin du conflit en ayant résolu les problèmes politiques et sociaux, alors que la solution du problème économique dépendra de l'étranger: or pour réaliser ces plans, il faudra de la bonne volonté et une opinion bien préparée, et c'est là que l'élément féminin pourra soutenir les autorités. En effet, les femmes chez nous, qui sont encore sans parti-pris devant la chose publique, aborderont les problèmes avec une âme fraîche et sauront apporter à notre vie nationale toute la valeur de leurs qualités d'éducatrices.

Les problèmes de l'après-guerre.

M^{lle} F. Fonjallaz, qui présidait la séance du matin, insistant sur l'importance de ces problèmes, montra que la collaboration des deux sexes ne sera pas de trop pour les résoudre. Puis, M^{lle} le Dr. Giroud (Genève), présidente ad interim du Conseil International des Femmes, après une rapide évocation de ce qu'est la Suisse dans la tempête actuelle, aborda avec franchise les devoirs que nous vaut notre situation privilégiée et dont nous ne sommes pas toujours dignes. Les neutres, après la guerre, auront aussi leurs problèmes propres, et la reconstruction ne sera pas seulement l'œuvre des gouvernements, mais celle de toutes les classes.

Les femmes suisses désirent un monde meilleur, pacifique, démocratique et chrétien. Naguère, on blâmait les femmes qui offraient leurs services à l'Etat, alors qu'aujourd'hui, c'est l'Etat qui fait appel aux femmes dans l'armée, dans les services de secours, dans l'assistance, dans l'agriculture. Après la bagarre, loin de se retirer et de laisser faire les autres, les femmes réclameront l'honneur d'œuvrer avec les hommes. Elles agiront, en défendant notre patrimoine spirituel par leur travail tant ménager, que professionnel, par leur rôle d'éducatrices, par leur activité sociale, en luttant contre l'alcoolisme, la prostitution, l'immoralité, la désagrégation de la famille; elles appuieront dans la mesure de leurs moyens les réformes sociales, les allocations familiales, l'assurance-vieillesse, l'assurance-maternité, et se préparent avec conscience à toutes ces tâches en attendant que le droit de vote leur permette d'agir directement. Elles s'emploieront à apaiser les rancunes, pour reconstruire dans un esprit de collaboration une paix durable selon les principes chrétiens.

Cet exposé, d'une grande élévation de pensées, fut suivi d'un appel de la sergente Dessemontet-Charbonnier (Vevey), conductrice de la Croix-Rouge, en faveur de

La femme dans l'armée.

Rappelant la création du Service complémentaire féminin en 1940, M^{me} Dessemontet évoqua les services rendus alors par ces volontaires, et montra comment, en 1944, la Suisse a besoin d'un nombre encore beaucoup plus grand de S. C. Un appel chaleureux est adressé aux Vaudoises, courageuses, dévouées, toujours prêtes à se rendre utiles, pour qu'elles s'enrolent. Justement parce que petit, le pays doit pouvoir compter sur toutes ses forces.

L'apprentissage ménager rural.

L'après-midi, la séance fut présidée par M^{me} Barraud (Bussigny), présidente de l'Association du costume vaudois, qui donna la parole à M^{me} Troillet-Villars (Dailles), présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, pour

introduire le sujet de l'apprentissage ménager, en explorant la désaffection manifestée par les jeunes filles de la campagne pour cette activité. M^{lle} Perret, conseillère à l'Office d'orientation professionnelle de Lausanne, insista sur le fait que le travail de maison est plus intéressant que celui d'une employée quelconque, soi-disant indépendante. Pour retenir les jeunes filles à la campagne, on a prévu l'apprentissage ménager rural, mais que, dans le canton de Vaud, l'on ne saurait distinguer de l'apprentissage ménager tout court: en effet les campagnardes trouvent chez elles une excellente formation, et l'Ecole ménagère rurale de Marcellin leur fournit l'apprentissage idéal.

Aide à la campagne.

M^{lle} Lise Freymond, secrétaire du bureau lausannois de l'aide à la campagne, a évoqué le travail fourni par des jeunes filles pendant l'été 1943, sous les auspices de l'Ent'aide patriotique féminine. Les demandes de concours ont été si nombreuses qu'elles n'ont pu être toutes satisfaites, et qu'il a fallu instituer le travail obligatoire des jeunes de 16 à 20 ans, ce qui n'a pas été tout seul. M^{lle} Freymond a cité des expériences faites, loué l'esprit de compréhension dont ont fait preuve les paysannes: les échecs sont venus plutôt du côté des jeunes filles, ou de celui de leurs patrons mécontents d'être privés de leur personnel. Le bureau de l'aide féminine à la campagne a fait 897 placements, dont 754 obligatoires et 143 volontaires, au total 21.325 journées.

A ces renseignements, M^{lle} Jeanneret en a ajouté sur les camps de travail qu'elle a organisés en Suisse romande, après avoir dirigé à Marcellin un cours pour chefs de camps. L'expérience a été concluante et un nouveau cours du même type s'ouvrira le 13 mars prochain à Venne.

Une agréable partie familière suivit, au cours de laquelle des Vaudoises en costumes, avec d'aimables collaboratrices, évoquèrent le foyer, le père, la mère, la maison, par des chants et des déclamations.

S. BONARD.

Apprivoisons les chiffres!

Que mangez-vous?

C'est cette question - qui, en d'autres temps que ces temps de guerre, aurait semblé légèrement indiscrète, mais que nous sommes habitués à voir poser si fréquemment par motif d'ordre hygiénique et économique qu'elle nous paraît toute naturelle - c'est cette question que, sous une forme moins abrupte il est vrai, une élève de l'Ecole sociale de Genève, M^{lle} Catherine Schweizer a

ASSURANCE POUR LA VIEillesse

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

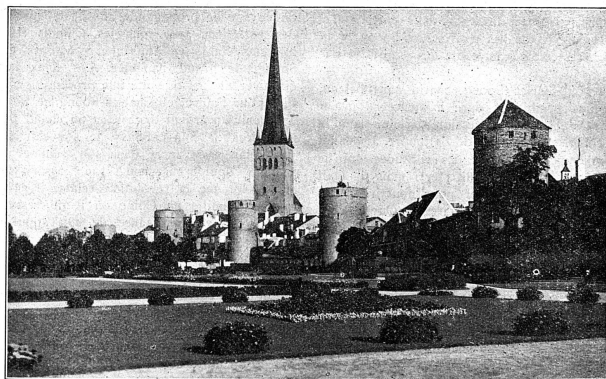
RENSEIGNEMENTS

GENÈVE

MOLARD, 11

posée à dix familles de conditions très modestes. Leurs réponses, elle les a minutieusement analysées et catégorisées en un joli petit volume présenté comme travail de diplôme, et dont nous recommandons l'étude à toutes celles que préoccupe le problème si actuel et pressant de l'alimentation rationnelle. Car nous trouvons là la description exacte des menus quotidiens de ces dix familles genevoises, accompagnés de statistiques précises sur les quantités respectives de protéine, de graisses ou de calories consommées, ainsi que l'indication du prix des denrées achetées. D'autres indications, très nécessaires elles aussi, portent sur le taux des salaires touchés, sur le prix du loyer payé, si bien qu'il est facile de se faire une idée claire de ce que chacune de ces familles, toutes composées, pour mieux permettre les comparaisons, du père, de la mère et de trois enfants, consacre à son alimentation.

Ces ménages, dont l'apparence extérieure (logement, enfants) nous est aussi évoquée, ce qui ajoute une note pittoresque à la rigueur abstraite des chiffres, ont été choisis dans une moyenne entre la misère d'un côté et l'aisance de l'autre. Nous rencontrons donc ainsi deux pères de famille, menuisiers, au gain de 320 fr. (le plus bas de l'échelle) et 370 fr. par mois, puis un charbonnier à 395 fr. mensuellement, un ouvrier de fabrique à 420 fr., un ferblantier à 428, un mécanicien à 480 fr., trois employés à 500 fr. (un technicien, un employé de banque et un fondé de pouvoir), et, tout en haut de l'échelle, un employé d'hôpital à 525 fr. (Rappelons que la Communauté d'action genevoise pour la famille a fixé comme le minimum nécessaire à la vie ce chiffre de 500 fr., qui n'est donc atteint que par 4 familles sur les dix). Nulle part la mère ne travaille professionnellement à côté de son ménage, à l'exception d'une seule qui, en sa qualité de concierge de l'immeuble, fait ainsi bénéficier les siens d'une réduction de loyer de 120 fr. par an. C'est pour verser encore de l'eau sur notre mou-



Cliché Mouvement Féministe

Dit-on de nouveau Tallinn? Dit-on encore Reval? Une ville que les événements placent de nouveau au premier plan de l'actualité et dont la visite féministe, d'un intérêt si vif, qu'y fit la rédactrice de notre journal, il y a huit ans, lui a laissé un souvenir ineffaçable et reconnaissant.